

Bruxelles, le 2 avril 2019
(OR. en)

8058/19
COR 1
OJ CRP1 13

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)
Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles
3 avril 2019 (10:30)

CORRIGENDUM N° 1 À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Les points ci-après sont libellés comme suit:

Points sans débat (I)

Affaires institutionnelles

Nominations

- | | | |
|----|---|--|
| 5. | Membres titulaires et membres suppléants du conseil
d'administration de l'Agence européenne pour la sécurité et la
santé au travail
(EU-OSHA) 2019 - 2023
<i>Adoption</i> | 7149/1/19 REV 1
7148/19
SOC |
| 6. | Membres titulaires et membres suppléants du conseil
d'administration de la Fondation européenne pour l'amélioration
des conditions de vie et de travail (Eurofund) 2019-2023
<i>Adoption</i> | 7154/2/19 REV 2
7153/19
SOC |
| 7. | Membres titulaires et membres suppléants du conseil
d'administration du Centre européen pour le développement de
la formation professionnelle (CEDEFOP) 2019-2023
<i>Adoption</i> | 7158/1/19 REV 1
7157/19
SOC |

Emploi et politique sociale

17. Directive sur les exigences en matière d'accessibilité applicables aux produits et services **1C** 7874/1/19 **REV 1**
Adoption de l'acte législatif PE-CONS 81/18
SOC

-
- 1** Première lecture
C Sur la base d'une proposition de la Commission
-